

ÉTATS-UNIS



Assistants de langue française

Fiche-pays 2021-2022

IMPORTANT :

Le programme des assistants de langue permet une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de **préparer votre projet** (choix de la destination, financement, etc.).

Toute candidature vaut **engagement**. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.

Les candidats seront informés de toute modification du programme pour des raisons liées à la Covid-19. Pour connaître les dernières consignes officielles, veuillez consulter le site du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Nombre de postes offerts	À titre indicatif, 50 postes sont proposés chaque année.
Critères d'éligibilité spécifiques aux Etats-Unis	<p>En complément des critères généraux d'éligibilité énoncés sur le site de France Éducation international, s'appliquent également les critères suivants spécifiques pour ce pays :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être de nationalité française ; • être âgé de : 20 à 30 ans au 31/12/2021 ; • avoir validé, au moment du dépôt du dossier, au minimum une L2 dans l'une des disciplines suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ➢ FLE, Sciences du langage, Linguistique, etc. ; ➢ Éducation : Sciences de l'éducation, préparation aux métiers de l'enseignement et de la formation, etc. ; ➢ LLCE (anglais) ; ➢ Lettres : Lettres classiques, Lettres modernes, etc. ; ➢ Sciences humaines et sociales : Carrières sociales, Géographie, Histoire, Information-Communication, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Ethnologie, Journalisme, etc. <p>La réglementation américaine considère les fonctions d'assistant comme un stage qui doit être directement lié à la formation suivie par le candidat et à la carrière à laquelle il se destine. Pour cette raison, seules les candidatures des personnes se destinant à une carrière dans l'enseignement et ayant suivi une formation adéquate seront recevables. Le candidat doit expliciter dans sa lettre de motivation la manière dont il utilisera ses compétences, son expérience et sa formation universitaire durant sa mission en tant qu'assistant et dans sa future carrière d'enseignant.</p>
Villes ou régions d'affectation	<p>Voir carte</p> <p>Les vœux formulés dans le dossier de candidature seront satisfaits dans la limite des postes disponibles.</p>
Établissements	La plupart des établissements d'affectation sont des écoles primaires à filières d'immersion francophone . Quelques postes sont à pourvoir dans des collèges et lycées.
Calendrier	<p>Publication des résultats</p> <p>France Éducation international informera les étudiants de la suite donnée à leur candidature à partir du mois d'avril 2021.</p> <p>Contrat</p> <p>9 à 10 mois (début août 2021 – mai/juin 2022)</p> <p>Durée variable selon l'établissement.</p>



	Les affectations et contrats relèvent de la seule compétence des établissements américains, employeurs de l'assistant.
Temps de travail et de congés	Entre 32 heures et 35h par semaine de présence au sein de l'établissement. Ce volume horaire est fixé par le Département d'État américain. Congés selon le calendrier scolaire local.
Rémunération et aides	Rémunération mensuelle Entre 300 USD et 600 USD , soit entre 252€ et 470€ net (conversion en euros donnée à titre indicatif, susceptible de varier selon le taux de change). Installation Les frais de voyage depuis la France sont à la charge de l'assistant. Les assistants sont nourris et logés en famille d'accueil. Les frais de transport du lieu d'hébergement à l'établissement sont pris en charge par ce dernier.
Statut de l'assistant	L'assistant a le statut de stagiaire (<i>FTI – French Teaching Intern</i>) de son établissement d'affectation.
Visa	Visa J-1 « intern » Frais de visa : 160 USD
Couverture sociale	Une assurance médicale est prise en charge par les régimes locaux et couvre l'assistant du premier au dernier jour du contrat. Il est recommandé de souscrire une assurance responsabilité civile et une assurance prévoyant le rapatriement en cas de besoin.
Liens utiles	Ambassade des États-Unis en France : www.usembassy.gov/fr/ Ambassade de France aux États-Unis : www.franceintheus.org/
Validation du séjour	Certaines universités, dans le cadre de leur autonomie, valident le séjour à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS. Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le site internet de France Éducation international.



Carte

Instructions : vous avez la possibilité d'indiquer votre préférence pour **3 zones géographiques**.

Exemple :

Choix 1 : South

Choix 2 : Mid-Atlantic

Choix 3 : Indifférent

- En l'absence de préférence régionale, veuillez sélectionner « indifférent ».
- La répartition par zone géographique des postes proposés pour le recrutement des assistants en 2020-2021 est précisée dans l'encadré ci-dessous.

Mid-Atlantic (5)
Midwest (16)
Northeast (2)
South (13)
South Central (0)
West (18)

